

M. BOSSE GILLES
 LIEU DIT L ILE D AMOUR
 49000 ECOUFLANT

Références à rappeler

numéro identifiant 10103638

NANTERRE, le 30 janvier 2023

Votre contact en direct

013harlem.ndonga@pole-emploi.net

Objet : Justificatif pour votre déclaration fiscale 2022

(A conserver sans limitation de durée)

MC07
PE13

Monsieur BOSSE,

Les allocations, comme les salaires, sont soumises à l'impôt sur le revenu.

Vous devez déclarer le montant indiqué ci-dessous dans la rubrique « allocations de préretraite, chômage » (lignes AP à FP) de votre déclaration de revenus de 2022 :

14050,00

Ce montant correspond aux allocations effectivement payées en 2022 :

- les allocations de **décembre 2022, payées en janvier 2023**, sont donc **exclues** du montant à déclarer pour 2022 ;
- si vous étiez allocataire en 2021, les allocations de **décembre 2021, payées en janvier 2022**, sont **incluses** dans ce montant ;
- de même, si vous avez perçu en 2022 un **rappel** d'allocations au titre d'une période antérieure à l'année 2022, ce rappel est inclus dans le montant à déclarer.

Le montant à déclarer correspond aux **allocations nettes** perçues, augmentées de la part non déductible de la contribution sociale généralisée (CSG), du montant de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS), et le cas échéant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Il peut donc dans certains cas être supérieur au montant net des allocations perçues au cours de l'année 2022.

Si au cours de l'année 2022, vous avez été indemnisé successivement par plusieurs Pôle emploi, vous recevrez plusieurs attestations et vous devrez vérifier sur votre déclaration fiscale le cumul des différents montants.

Ci-joint une attestation pour votre caisse de retraite complémentaire. En annexe vous trouverez un récapitulatif des relevés de situation émis au cours de l'année 2022, reprenant vos paiements et trop perçus éventuels.

Le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source et versé à la Direction Générale des Finances Publiques est de **674,58 euros**.

Veillez à conserver ce document, il pourra servir de justificatif auprès de l'administration fiscale.

POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE

POLE EMPLOI SERVICES AGENCIA SPECTACLE OUEST ET NORD TSA 40119 92891 NANTERRE CEDEX 09

www.pole-emploi.fr - 3949 Service gratuit + prix appel

Pour toute information au sujet du prélèvement à la source, contactez l'administration fiscale :

- En vous connectant à votre espace particulier à l'adresse www.impots.gouv.fr
- En appelant le 0809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur BOSSE, nos salutations distinguées.

Le Directeur de l'agence

Conservez ce courrier sans limitation de durée, il pourra vous être demandé lors de la liquidation de votre retraite.

Il est disponible pendant 36 mois dans votre application mobile **Mon Espace** et votre espace personnel Pôle emploi, dans la rubrique « Mes échanges avec Pôle emploi, Mes courriers reçus » : imprimez, enregistrez et conservez-le dans vos archives personnelles.

Au-delà de cette durée de 36 mois, ce document et les informations enregistrés dans le système d'information de Pôle emploi sont supprimés dans un délai variant selon les traitements*.

* Article R. 5312-44 du code du travail

ATTESTATION « CAISSE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE »
A conserver sans limitation de durée

Références : 10103638 NIR : 1670649277254 Né le : 27/06/1967	Références Pôle emploi Le 02/02/2023
M. BOSSE GILLES LD L ILE D AMOUR 49000 ECOUFLANT	POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE 1 RUE DE LA CALE CRUCY 44179 NANTES CEDEX 04

Ancien employeur 51820177700027 7010Z	FCT : 31.05.2021	Périodes indemnisées			Titre :	
		Du	Au	Jours (2)	Allocation (3)	Base (4)
ASSOC ANJOU THEATRE CHATEAU DU PLESSIS MACE LONGUENEE EN ANJOU 49770 LONGUENEE EN ANJOU		18.01.2022	31.05.2022	112	ARE	158,68
Caisse de retraite complémentaire (1)						
CAISSE DE RETRAITE INCONNUE DU POLE EMPLOI INFORMATION TRANSMISE A AGIRC-ARRCO						
Caisse de retraite complémentaire (1)						
INFORMATIONS TRANSMISES A : IRCPS IRPS AUDIENS						

Ancien employeur 51820177700027 7010Z	FCT : 21.06.2022	Périodes indemnisées			Titre :	
		Du	Au	Jours (2)	Allocation (3)	Base (4)
ASSOC ANJOU THEATRE CHATEAU DU PLESSIS MACE LONGUENEE EN ANJOU 49770 LONGUENEE EN ANJOU		26.06.2022	30.11.2022	101	ARE	159,83
Caisse de retraite complémentaire (1)						
CAISSE DE RETRAITE INCONNUE DU POLE EMPLOI INFORMATION TRANSMISE A AGIRC-ARRCO						
Caisse de retraite complémentaire (1)						
INFORMATIONS TRANSMISES A : IRCPS IRPS AUDIENS						

- (1) Les informations relatives à vos périodes indemnisées ont fait l'objet d'une transmission auprès de votre caisse de retraite complémentaire ou, à défaut d'information sur celle-ci, à l'Agirc-Arrco.
Votre caisse de retraite complémentaire vous confirmera ultérieurement la prise en compte de ces informations.
Ce document vous est délivré à partir des informations connues et peut faire l'objet de rectification du fait d'un changement ultérieur de votre indemnisation
- (2) Au cours de la période indemnisée, il peut arriver que le nombre de jours indemnisés soit inférieur au nombre de jours calendaires compris dans la période (par exemple, à la suite d'une prise en charge par la sécurité sociale).
- (3) Le sigle correspond au nom de l'allocation que vous avez perçue au titre de la période.
- (4) La base journalière, éventuellement indiquée, est celle qui a été retenue pour déterminer le montant journalier de votre allocation. Elle est mentionnée lorsqu'elle est nécessaire aux caisses de retraite complémentaire pour déterminer le montant de votre retraite.



ANNEXE

Cette attestation contient des informations personnelles que vous n'êtes pas tenu de diffuser.

Récapitulatif annuel des relevés de situation A conserver sans limitation de durée

Références : 10103638 Né le : 27/06/1967 M. BOSSE GILLES	Références Pôle emploi POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE	Le 02/02/2023
--	--	---------------

Relevé de situation du	Situation au	Allocations (a)	Aides (b)	Autres paiements (c)	Prélèvements (d)	Montant réglé (a+b+c-d)	Date de règlement	Sommes trop perçues
13.01.2022	29.12.2021	716,04				716,04	03.01.2022	
13.01.2022	12.01.2022					0,00	14.01.2022	
28.02.2022	11.02.2022	835,38				835,38	15.02.2022	
28.02.2022	15.02.2022					0,00	17.02.2022	
21.03.2022	04.03.2022	1611,09				1611,09	08.03.2022	
19.04.2022	04.04.2022	1849,77				1849,77	06.04.2022	
18.05.2022	03.05.2022	1491,75				1491,75	05.05.2022	
18.05.2022	04.05.2022					0,00	06.05.2022	
20.06.2022	05.06.2022	895,05				895,05	08.06.2022	
20.06.2022	14.06.2022					0,00	16.06.2022	
04.08.2022	20.07.2022	273,25				273,25	22.07.2022	
04.08.2022	04.08.2022	437,20				437,20	08.08.2022	
22.09.2022	07.09.2022	1584,85				1584,85	09.09.2022	
22.09.2022	16.09.2022					0,00	20.09.2022	
25.10.2022	10.10.2022	885,76				885,76	12.10.2022	
25.10.2022	18.10.2022					0,00	20.10.2022	
21.11.2022	06.11.2022	1605,44				1605,44	08.11.2022	
21.11.2022	16.11.2022					0,00	18.11.2022	
19.12.2022	04.12.2022	775,04				775,04	06.12.2022	
19.12.2022	16.12.2022					0,00	20.12.2022	

INFORMATIONS GENERALES

Pour plus de détail sur vos paiements, nous vous invitons à vous rendre dans votre espace personnel rubrique « Mes échanges avec Pôle emploi », service « Mes courriers reçus ». Vous pourrez consulter vos relevés de situation. Votre agence pôle emploi reste à votre disposition pour toute réédition des relevés de situation dans la limite de 120 mois.

Nous vous rappelons que vous devez signaler au plus tôt toute modification qui pourrait intervenir dans votre situation : arrêt maladie ou maternité, reprise de travail, entrée en formation, changement d'adresse, liquidation d'un avantage vieillesse, sur www.pole-emploi.fr ou via l'application mobile « Mon espace ».



Vous pourrez également trouver ce courrier dans votre espace personnel
rubrique « Mes échanges avec Pôle emploi » service « Mes courriers reçus ».



Mme CHARTIER LAURE-MARIE
20 RUE FLORENT CORNILLEAU

49100 ANGERS

NANTES, le 6 juin 2023

Références à rappeler

Numéro Identifiant 23279822

Née le 27 avril 1975

Numéro National d'Identification 2750449099303

Objet : Attestation de paiement délivrée par pole-emploi.fr

Vous demandez une attestation de paiement couvrant la période du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le Pôle emploi PAYS DE LA LOIRE certifie vous avoir versé la somme de 10 248,60 € entre le 7 janvier 2022 et le 1 décembre 2022.

Le montant versé tient compte des retenues légales et conventionnelles (CSG, RDS, précompte Sécurité Sociale, retraite complémentaire, ...).

Veuillez trouver ci-dessous le détail des 6 derniers paiements :

Nature de l'allocation (*)	Montant net	Dates
ARE	859,18 €	19/07/2022
ARE	1 055,01 €	12/08/2022
ARE	825,66 €	07/09/2022
ARE	821,52 €	12/10/2022
ARE	1 232,28 €	03/11/2022
ARE	638,96 €	01/12/2022

Cette attestation authentifie les derniers paiements effectués par Pôle emploi. Elle est réalisée au vu des éléments connus à ce jour, et ne saurait être utilisée à d'autres fins.

Le Directeur

(*) ARE: Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi.